



Le 24 avril 2014

Le maire

à

Monsieur le Directeur
de l'Industrie, des Mines
et de l'Energie de Nouvelle-Calédonie
Service Industrie
1ter rue Unger
BP 465
98845 NOUMEA CEDEX

Nos réf. : DST/SL/n° 1537
Affaire suivie par : Service Patrimoine et Moyens
Vos réf. : Courrier du 26/03/2014
Objet : Enregistré en mairie sous le n°4167
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du dossier de la demande d'autorisation simplifiée d'exploiter une plateforme logistique de stockage de produits alimentaires secs de 12 000 m² sur la commune de Dumbéa au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), vous avez sollicité l'avis de la Ville sur ce projet.

Par la présente, et en application des dispositions de l'article L.131-2 du code des communes de Nouvelle-Calédonie, je vous informe que j'émets un avis favorable à ce projet.

Vous trouverez ci-joint en retour le dossier précité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le maire et par délégation
Le secrétaire général,

Yoann Lecourieux



Copie : M. PIOLET – 3^{ème} adjoint au maire